



NATIONS UNIES
SENEGAL

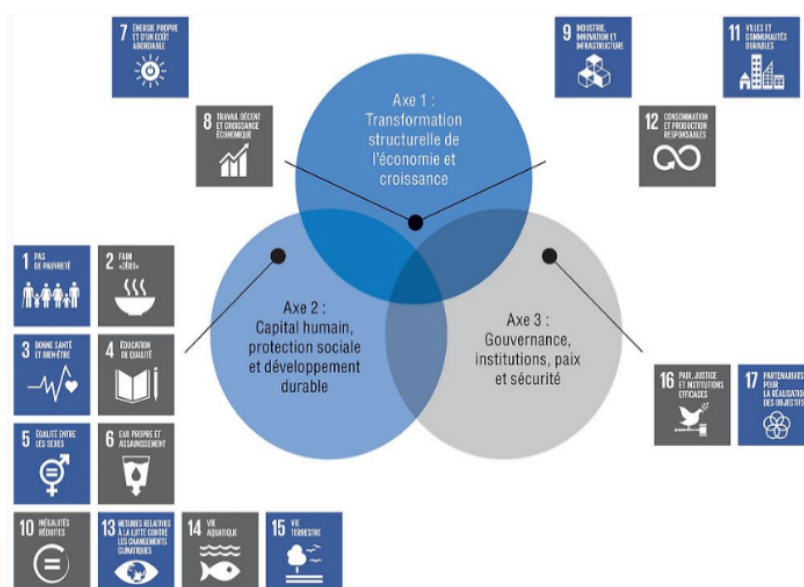


NOTE SUR LE SUIVI BUDGETAIRE DES ODD AU SENEGAL



La mise en œuvre de l'Agenda 2030 est opérationnalisée au Sénégal, à travers le Plan Sénégal émergent (PSE) qui constitue le référentiel de la politique économique et sociale. Le PSE représente le principal cadre pour la mise en œuvre des ODD et de l'Agenda 2063 au Sénégal. Une parfaite cohérence des orientations des trois axes du PSE est établie avec les 17 ODD.

Figure 1 : Lien entre le PSE et les ODD ¹



Le PSE est par ailleurs opérationnalisé à travers des plans quinquennaux que sont les plans d'actions prioritaires (PAP) et le Plan National de Développement (PND). Le Gouvernement a déjà élaboré et mis en œuvre deux PAP. Pour la période 2024-2028, le Gouvernement s'est engagé dans l'élaboration du PND de troisième génération qui devrait capitaliser sur les acquis enregistrés dans la mise en œuvre des deux premiers PAP et intégrer les nouveaux défis émergents de développement et les mesures accélératrices devant assurer la réalisation des ODD à l'horizon 2030.

Les PAP sont déclinés annuellement dans le Budget Général de l'Etat (BGE) qui constitue l'élément majeur de la politique économique. Le BGE représente donc un instrument privilégié pour la mise en œuvre des ODD. Il retrace les investissements clés et opérationnalise les réformes devant permettre d'accélérer les ODD.

La présente note se propose de faire une analyse de l'exécution des dépenses liées au ODD sur la période 2019-2021 et exquise les simulations sur le costing et les perspectives budgétaires pour la réalisation des ODD à l'aide de l'outil SDG Financing Tool (<https://sdgfit.imf.org/>) du FMI.

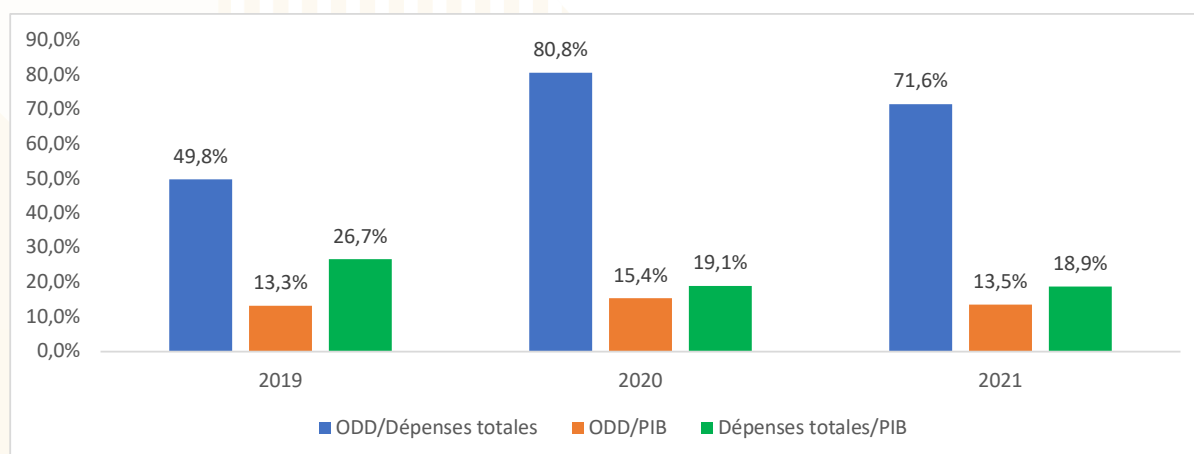
1. Examen multidimensionnel du Sénégal, OCDE, 2017

I- L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE DES DÉPENSES LIÉES AUX ODD 2019-2021

La méthodologie utilisée pour estimer les dépenses liées aux ODD est basée sur l'approche «tag-and-track» (Annexe). Elle permet (i) la mise à disposition des informations, par l'identification et l'étiquetage des lignes budgétaires pertinentes, (ii) l'analyse et la manipulation des données, facilitant le croisement des données et leur compilation dans des comptes budgétaires virtuels pour les ODD, et (iii) l'utilisation des informations pour améliorer les allocations de manière que les lacunes et les chevauchements puissent être corrigés. Les données budgétaires utilisées pour l'analyse étaient contenues dans BOOST, une base de données budgétaires développée par la Banque mondiale et le ministère des Finances du Sénégal. Elle contient des données budgétaires catégorisées et hautement désagrégées de 2019 à 2021.

Les principaux résultats montrent que le Gouvernement du Sénégal a consacré en moyenne de 67,66% de ses dépenses budgétaires aux ODD sur la période 2019-2021. Pour l'année 2019, le Sénégal a consacré près de 50% de ses dépenses aux ODD. Ce taux est ressorti à 81% en 2020 en lien avec la réponse socioéconomique gouvernementale face à la COVID 19. Le taux s'est établi à 72% en 2021 témoignant l'engagement du Gouvernement à accélérer les progrès dans la mise en œuvre des ODD en allouant et en assurant effectivement les dépenses liées aux ODD.

Figure 1 : Part des dépenses ODD dans les dépenses totales et part des dépenses totales dans le PIB

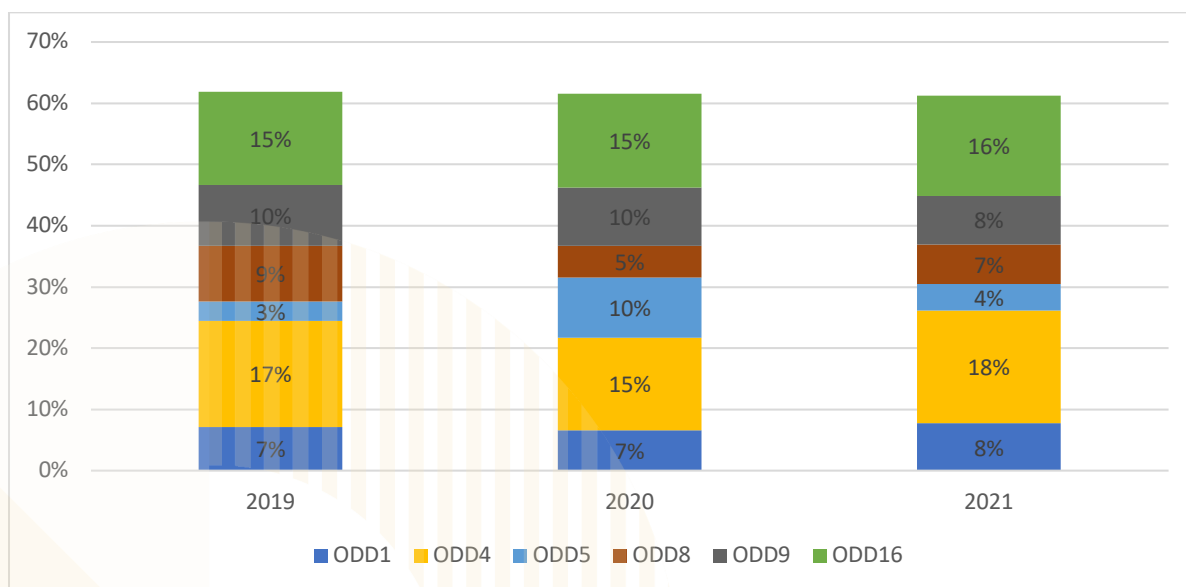


Par ailleurs, les dépenses liées aux ODD ont représenté en moyenne près de 14,06% du PIB sur la période 2019-2021. Sur la période, la part des dépenses ODD rapporté au PIB a connu une hausse en lien avec les effets de la crise de la COVID 19.

Les dépenses liées aux ODD1 (pas de pauvreté) ; ODD4 (Education de qualité) , ODD 8 (travail décent et croissance économique) ODD 9 (Industrie , Innovation Infrastructure) et l'ODD16 (Paix, Justice et Institutions efficaces) concentrent environ 60% des dépenses affectées aux ODD sur la période 2019-2021. La part consacrée à l'ODD 4 est restée au-dessus des 15% au cours de la période. Cette tendance positive des ressources liées à l'ODD 4 n'est pas en adéquation avec l'évolution des indicateurs relatifs à cet ODD qui montre encore que des défis majeurs subsistent encore pour assurer une éducation de qualité au Sénégal.

Par ailleurs, pour les ODD 2 (Faim Zéro) ; ODD17 (Partenariat); ODD13 (Changement climatiques) ; ODD10 (Inégalités réduites); ODD 15 (Vie terrestre) concentrent chaque année moins de 3% des dépenses totales liées aux ODD au cours de la période 2019-2021. Cette tendance notamment pour l'ODD 2 (Faim Zéro) sur la faim appelle au renforcement des actions en lien avec l'engagement du Gouvernement à assurer la souveraineté alimentaire au Sénégal.

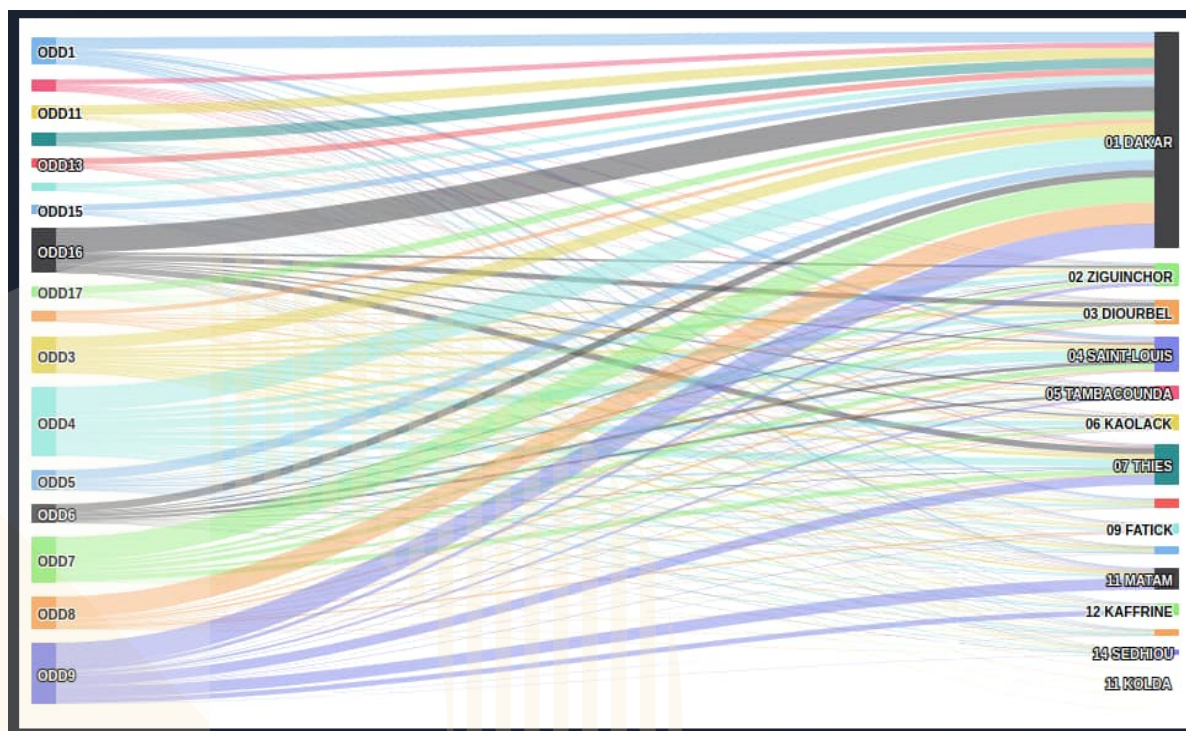
Figure 2 : Répartition des dépenses liées aux ODD



II- LES DÉPENSES LIÉES AUX ODD PAR RÉGION

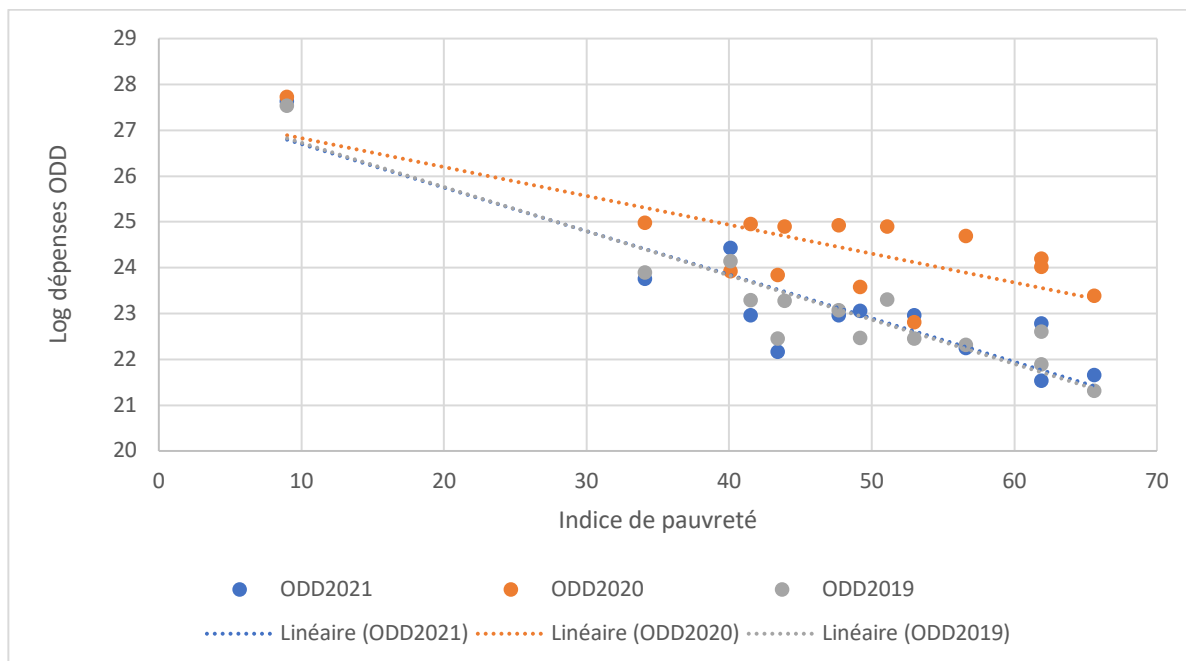
Une analyse de la répartition des dépenses montre une forte concentration des dépenses dans la ville de Dakar. Pour l'année 2019, plus de 80% des dépenses liées aux ODD sont concentrées dans la ville de Dakar avec 4% dans Thiès. Cette tendance de la concentration des dépenses ODD dans la ville de Dakar est confirmée pour les années 2021 et 2020. Elle suggère un renforcement de la politique de décentralisation et de la territorialisation des ODD en lien avec les engagements du Sénégal consistant à accélérer la territorialisation des ODD à travers leur intégration effective dans les plans locaux de développement.

Figure 4 : Répartition des dépenses liées aux ODD par régions



Une corrélation négative entre l'indice de pauvreté et les dépenses liées aux ODD dans les 14 régions au Sénégal. L'indice de pauvreté des régions et les dépenses liées aux ODD dans ces régions sont négativement et fortement corrélés. Ceci veut dire que les régions les plus pauvres ne bénéficient pas assez de financements orientés vers les ODD (Tableau 4).

Figure 4 : Corrélation entre les dépenses liées aux ODD et l'indice de pauvreté



III- COSTING DES ODD ET SIMULATIONS BUDGÉTAIRES

Le costing des ODD au Sénégal avec l'outil du FMI (<https://sdgfit.imf.org/>)² montre toutes choses étant égales par ailleurs, que les ODD seraient atteints en 2053 dans les secteurs de l'eau, de la santé, de l'éducation ; des routes et électricité. Le besoin de financement pour atteindre les ODD à l'horizon 2030 est estimé à près de 16,9% du PIB par an.

Suivant les estimations du FMI, le Sénégal consacre actuellement environ 14% de son PIB aux dépenses liées aux ODD. Les analyses du FMI montrent que le Sénégal doit encore fournir plus d'efforts en matière d'allocation des ressources aux dépenses liées aux ODD et ceci de façon stratégique en tenant compte des cinq secteurs clés (l'eau, de la santé, de l'éducation ; des routes et électricité).

Tableau 1 : Scénario de base

	2023	2033	2053
PIB/tête (en USD 2022)	1585	2205	3948
Croissance PIB réel (%)	8,1	5,2	5,2
Solde du compte courant (% PIB)	-9,2	-6,6	-6,6

Un accroissement de 1% des dépenses en santé et en éducation ainsi que les investissements en infrastructure du secteur privé induirait une atteinte des ODD dans les cinq secteurs prioritaires en 2053 avec un investissement de 16,2% du PIB.

Par ailleurs, si le taux de participation au marché d'emploi passe de 60% à 70% d'ici 2033 et à 80% en 2053, il suffirait donc d'un investissement en moyenne de 16% du PIB pour atteindre les ODD en 2053. Sous ces conditions, le taux de croissance de l'économie serait de 5.9% en 2033 et 6.1% en 2053 contre 5.2% pour le scénario de base, soit un écart moyen de 0.8 point de pourcentage.

2. l'outil de financement des ODD du FMI qui est un outil interactif de construction de scénarios qui peut être utilisé pour évaluer la cohérence macroéconomique des plans de financement des ODD des pays. Il aide les parties prenantes à élaborer des plans globaux à long terme, à évaluer l'impact des politiques et à comparer les options de financement.

Tableau 2 : Simulation la participation sur le marché du travail

		2023	2033	2053
PIB/tête (en USD 2022)	base	1585	2205	3948
	scénario	1585	2310	4865
	Croissance	0.0%	4.8%	23.2%
Croissance PIB réel (%)	base	8.1	5.2	5.2
	scénario	8.1	5.9	6.1
	écart	0	0.7	0.9
Solde du compte courant (% PIB)	base	-9.2	-6.6	-6.6
	scénario	-9.2	-6.6	-6.6
	écart	0	0	0

En outre, si la réforme fiscale engagée par le Gouvernement conduit à une augmentation des recettes 5 points de pourcentage du PIB sur période de 2024 à 2028, alors les ODD seraient atteints en 2040 au lieu de 2053 avec un investissement moyen d'environ 13,5%. Le taux de croissance s'établirait donc à 5,8% et à 5,9% respectivement en 2033 et en 2053 contre 5,2% dans le scénario de base.

Tableau 3 : Simulation suivant la réforme fiscale

		2023	2033	2053
PIB/tête (en USD 2022)	base	1585	2205	3948
	scénario	1585	2264	4727
	Croissance	0.0%	2.7%	19.7%
Croissance PIB réel (%)	base	8.1	5.2	5.2
	scénario	8.1	5.8	5.9
	écart	0	0.6	0.7
Solde du compte courant (% PIB)	base	-9.2	-6.6	-6.6
	scénario	-9.2	-6.6	-6.6
	écart	0	0	0

IV - Recommandations

Le Gouvernement du Sénégal devra renforcer sa politique de Territorisation des ODD.

Pour ce faire, il faudra d'une part renforcer le lien entre le PND en cours de finalisation et les Plan locaux de Développement et d'autre part renforcer les mécanismes de financement des PLD en lien avec la politique sectorielle de la décentralisation du Sénégal notamment les recommandations de l'acte III de la décentralisation. Cette réforme majeure de la politique de décentralisation contribuera à renforcer les responsabilités des collectivités locales mais aussi et en même temps le pouvoir des autorités déconcentrées dans le sens d'une synergie d'actions concertées entre acteurs territoriaux dans le seul but de permettre un développement économique et social à la base.

Sur le processus d'allocation et d'exécution Budgétaire, les actions doivent viser :

- i. la mise en place d'un mécanisme entre les différents acteurs de la chaîne budgétaire de la méthodologie d'intégration des ODD dans le Budget ;
- ii. la mise en place un dispositif devant faciliter le suivi des dépenses liées aux ODD avec la nomenclature budgétaire adéquate ;
- iii. l'identification et la sécurisation les lignes budgétaires prioritaires liées aux ODD en cas de chocs budgétaires,
- iv. la mise en place d'un mécanisme de tracking budgétaire sur les dépenses prioritaires liées aux ODD.

Par ailleurs, les résultats de la simulation, suggèrent une mise en œuvre diligente et renforcée de la Stratégie de mobilisation des ressources à Moyen Terme (SRMT) afin de disposer de ressources pour assurer un accroissement des dépenses dans les secteurs clés de l'éducation de la santé et faciliter la promotion du secteur privé ainsi que la participation notamment des jeunes au marché du travail.

Annexe :

Figure 1 : Répartition des dépenses liées aux ODD en 2019

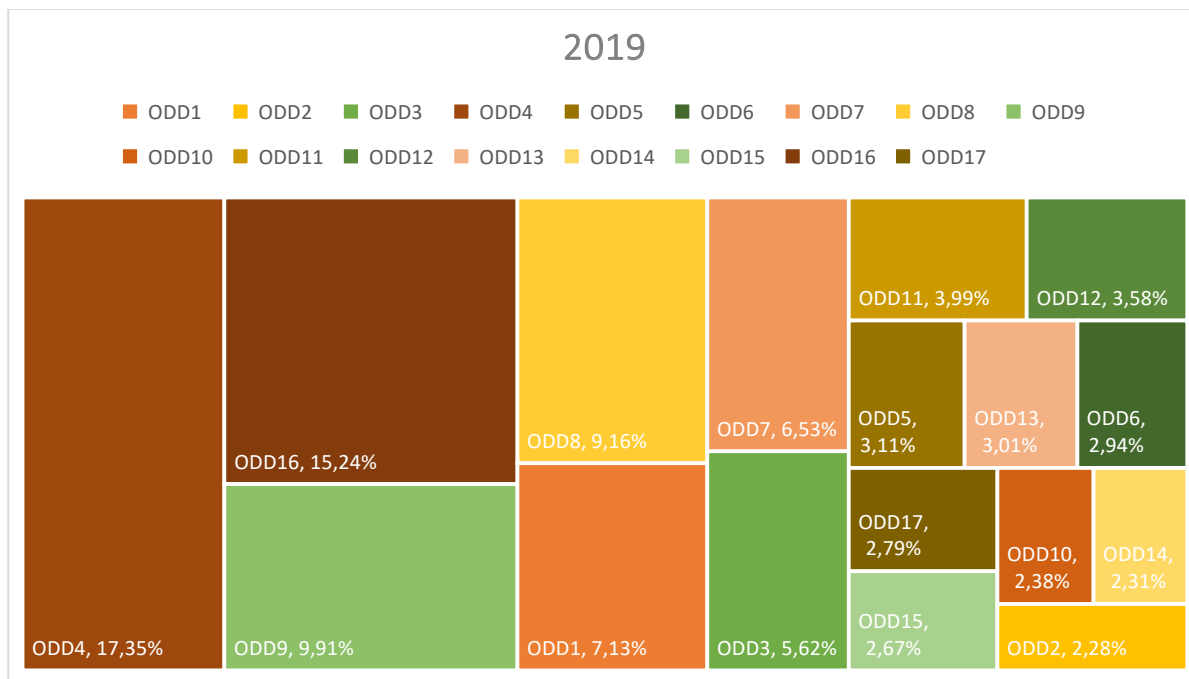


Figure 6 Répartition des dépenses liées aux ODD en 2020

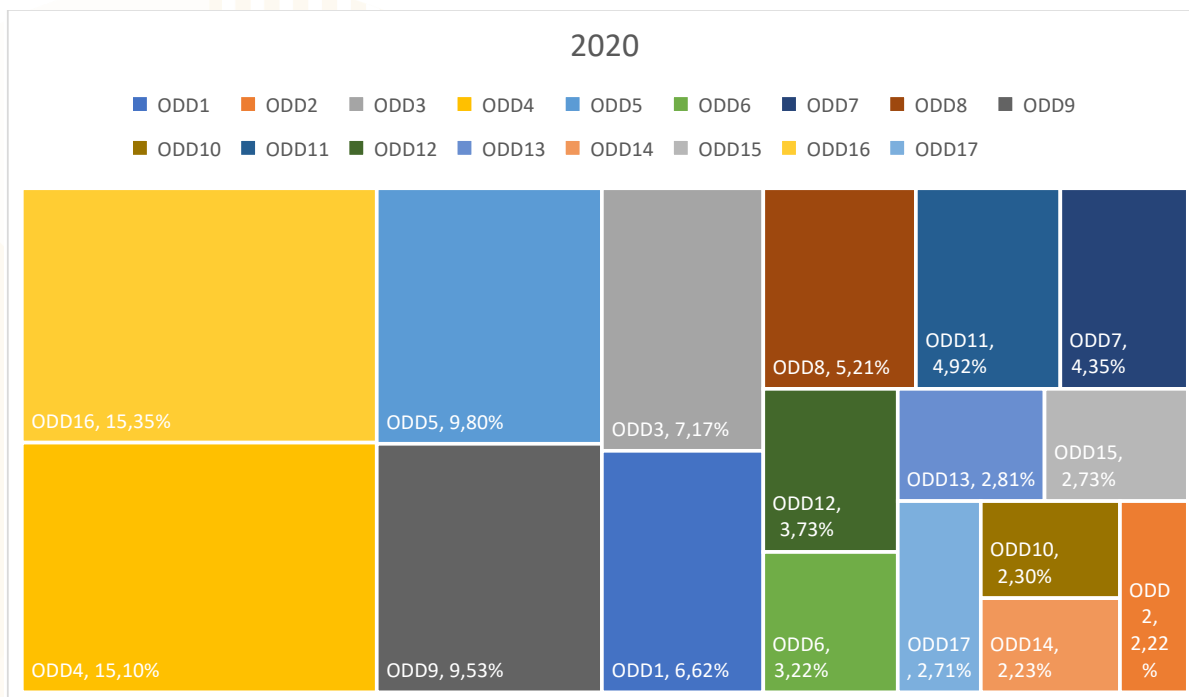


Figure 7

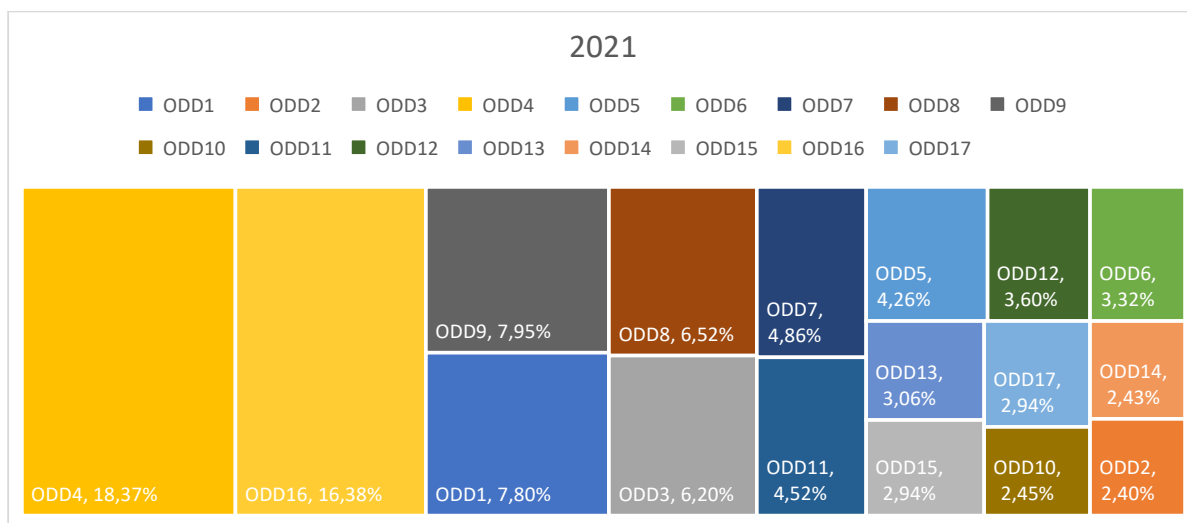


Tableau 4 : Corrélation Indice de pauvreté et dépenses liées aux ODD selon les régions

	COEFFICIENT DE CORRELATION ENTRE INDICE DE PAUVRETE SELON LES RÉGIONS		
	2019	2020	2021
ODD1	-0,7853	-0,5434	-0,7896
ODD2	-0,7746	-0,7869	-0,7796
ODD3	-0,7775	-0,6515	-0,7849
ODD4	-0,8153	-0,7797	-0,8106
ODD5	-0,7741	-0,7932	-0,7783
ODD6	-0,7742	-0,7794	-0,7872
ODD7	-0,7687	-0,7749	-0,7763
ODD8	-0,7699	-0,7832	-0,7838
ODD9	-0,7800	-0,7761	-0,7791
ODD10	-0,7763	-0,7821	-0,7814
ODD11	-0,7683	-0,7778	-0,7812
ODD12	-0,7722	-0,8106	-0,7778
ODD13	-0,7736	-0,7733	-0,7790
ODD14	-0,7744	-0,7874	-0,7800
ODD15	-0,7765	-0,7983	-0,7788
ODD16	-0,7732	-0,7968	-0,7796
ODD17	-0,7727	-0,7905	-0,7797
Total	-0,7834	-0,7890	-0,7888

Encadré_ODD : Méthodologie de répartition des dépenses en ODDs

Une approche «tag-and-track» a été utilisée pour l'identification et la mesure des données relatives au budget et aux dépenses. La méthodologie «tag-and-track» permet d'identifier, de mesurer et d'analyser les données. Elle a l'avantage d'être reproductible et traçable. L'approche permet (i) la mise à disposition des informations, par l'identification et l'étiquetage des lignes budgétaires pertinentes, (ii) l'analyse et la manipulation des données, facilitant le croisement des données complexes et leur compilation dans des comptes budgétaires virtuels pour les ODD, et (iii) l'utilisation des informations pour améliorer les allocations de manière que les lacunes et les chevauchements puissent être corrigés. Les données budgétaires utilisées pour l'analyse étaient contenues dans BOOST, une base de données budgétaires développée par la Banque mondiale et le ministère des Finances du Sénégal. Elle contient des données budgétaires catégorisées et hautement désagrégées de 2019 à 2021. Toutes les lignes budgétaires ont été utilisées pour l'évaluation de l'année 2019 à 2021. Les étapes de la méthodologie sont résumées dans la figure ci-dessous :

Chaque dépense est attribuée à une classe de dépenses données. Chaque ODD constitue un pourcentage donné pour une classe de dépenses de telle sorte que le total de pourcentages attribués aux 17 ODDs pour une classe fait 100%. La répartition en des ODDs varie d'une classe à une autre compte tenu des objectifs visés de ces ODDs. De ce fait, dans ce document, les dépenses sont réparties en dépenses ODDs en construisant les pondérations des ODDs fonction de chaque classe de dépenses.

Par exemple les dépenses appartenant à la classe «Enseignement» sont réparties de la façon suivante : 90% pour ODD4 et 0,625% pour chacun des autres ODDs ; pour la classe «<<Services hospitaliers spécialisés>>», c'est 90% attribué à l'ODD3 et 0,625% pour chacun des autres ODDs.



Cette note est préparée au sein du groupe des économistes des Nations Unies au Sénégal. La rédaction a été coordonnée par Aristide Djossou du RCO et Mouhamadou Fall de l'UNICEF



NATIONS UNIES
SENEGAL

